



Deux sépultures d'enfants du Haut-Empire

Martin Pithon

► **To cite this version:**

Martin Pithon. Deux sépultures d'enfants du Haut-Empire. Archéopages : archéologie & société , INRAP édition, 2013. <hal-01319853>

HAL Id: hal-01319853

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01319853>

Submitted on 23 May 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Deux sépultures d'enfants du Haut-Empire

Martin Pithon

Inrap, responsable d'opération

Site

Place Marengo
Angers
Maine-et-Loire

Date

Juin 2008-avril 2009

Surface fouillée

600 m²

Équipe

Anthropologie
Élodie Cabot
Étude du petit mobilier
Xavier Dubillot
Étude du mobilier en fer
Christophe Loiseau

Deux inhumations de jeunes enfants ont été trouvées dans un secteur situé sur les marges sud-ouest de l'agglomération antique [ill. 1] lors des fouilles liées à la construction du tramway : elles sont associées aux phases où l'habitat urbain s'est étendu sur des terrains nivelés (fin du I^{er} s. et II^e s.), initialement occupés par une activité de petite extraction (début du I^{er} s.), puis voués à l'enfouissement des rebuts de la consommation urbaine (courant du I^{er} s.). Autour des inhumations, le paysage urbain – correspondant à celui de la périphérie – est constitué d'une rue sans bas-côté ni trottoir qui sépare deux îlots comprenant chacun un bâtiment en dur entouré d'un espace libre de

construction (jardin ?), et un puits [ill. 2]. Le premier bâtiment, qui comporte plusieurs pièces desservies par un couloir, peut sans doute être assimilé à une *domus*. Le seul angle qui subsiste du deuxième n'autorise pas d'interprétation particulière sur sa fonction et sa nature. Les deux inhumations – fouillées dans l'environnement immédiat de ce bâtiment non identifié – présentent des caractéristiques très opposées.

L'inhumation 1094 correspond à une fosse creusée le long d'un mur et dans laquelle a été déposé un coffre de bois où le corps d'un enfant défunt repose, accompagné d'un dépôt d'objets. On peut donc vraiment parler d'une tombe. À l'inverse, l'inhumation 1115 n'est constituée que du squelette d'un enfant placé dans un creusement sommaire recoupant une fosse-dépotoir plus ancienne. Il n'existe donc ici aucune matérialisation d'un rite pour accompagner la mise en terre.

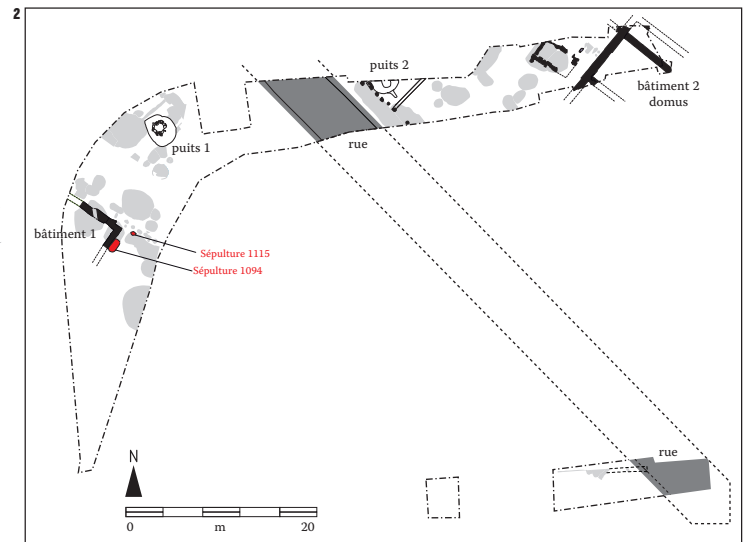
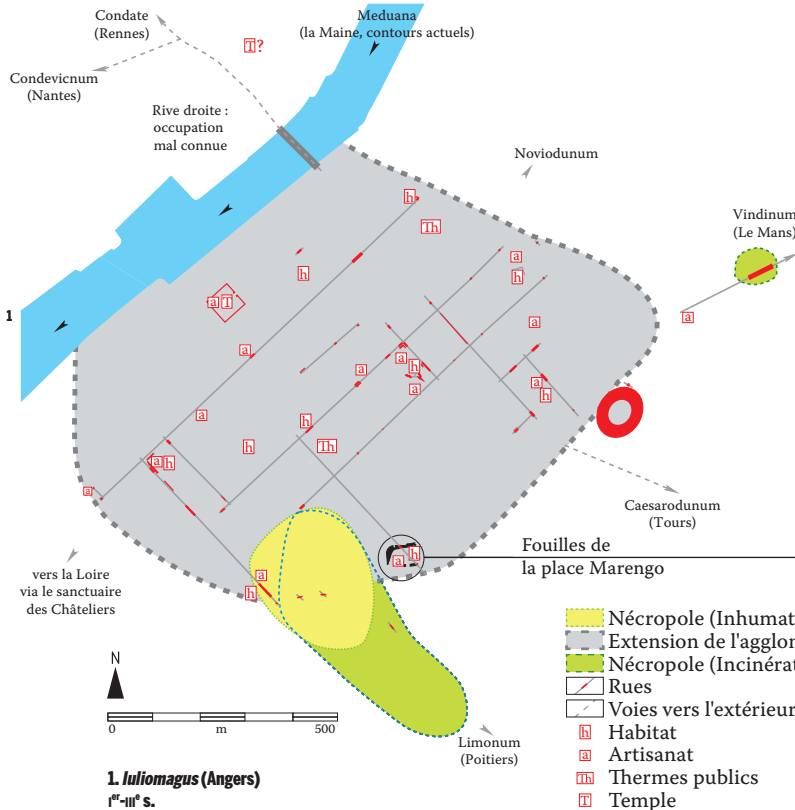
L'âge du décès de l'individu de la tombe 1094 est estimé à environ 6 mois (+/- 3 mois) d'après les seuls restes de fragments du crâne et de la mandibule, analysés par Élodie Cabot (Pithon *et al.*, 2012, p. 101). En revanche, la position du corps dans la tombe n'est pas restituable. Au mieux, la localisation des os au sud du coffre permet d'envisager une orientation sud-nord du dépôt. Le deuxième squelette, relativement mieux conservé, indique un âge de

décès très tôt après l'accouchement, voire pendant (Pithon *et al.*, 2012, p. 101). Le corps déposé sur son côté gauche est recroquevillé en position fœtale, la tête à l'ouest. À défaut d'éléments de datation précis, la sépulture 1115 est, par sa position stratigraphique, à situer entre la fin du I^{er} s. et le III^e s.

L'architecture de la tombe 1094 était constituée – outre le creusement de la fosse même – d'un coffre dont le bois n'a laissé aucune trace, mais dont l'aspect peut être restitué à partir des éléments de fer qui en assuraient l'assemblage et la fermeture (serrure), détaillés par Christophe Loiseau (Pithon *et al.*, 2012, p. 231-232). À l'intérieur, se trouvait – près de la tête du sujet – des perles en verre, en ambre et une clochette de bronze sans doute initialement réunies sur un fil dont la matière n'a pas été conservée (voir article de Xavier Dubillot, *in* Pithon *et al.*, 2012, p. 210-213). À proximité de l'endroit où devait se trouver le bassin, étaient déposés deux sesterces d'Antonin le Pieux qui fournissent de fait un *terminus post quem* à la sépulture autour du milieu du II^e s. [ill. 3].

Ces deux sépultures sont, pour le Haut-Empire, sans équivalent à Angers, et encore rares dans les Pays de la Loire (Monteil, 2004, p.107). Par leurs différences, elles posent des questions qui sont autant d'échos aux conclusions des synthèses publiées récemment au sujet de l'inhumation

70



2. Place Marengo, les vestiges de la phase IVb.

- Nécropole (Inhumations)
- Extension de l'agglomération
- Nécropole (Incinérations)
- Rues
- Voies vers l'extérieur
- Habitat
- Artisanat
- Thermes publics
- Temple

des jeunes enfants durant l'Antiquité (Baills-Talbi, Blanchard, 2006; Blaizot, 2009; Bel, 2012). Ces études, qui portent sur des *corpus* plus importants, mettent en avant une grande diversité des pratiques funéraires.

Sur le lieu de sépulture des jeunes enfants, on note que les sujets de la place Marengo ont été – comme c'est souvent le cas (Blaizot, 2009, p. 69) – inhumés en dehors de la nécropole qui se trouve à moins de 100 m. La tombe 1094, associée à l'occupation du bâtiment le long duquel elle est installée, offre une illustration du cas où le sujet est inhumé au plus près des lieux d'activité et de vie (Baills-Talbi, Blanchard, 2006, p. 170). Si la sépulture 1115 lui est contemporaine, sa position à l'écart du bâtiment marque aussi une différence notable. Dans cette hypothèse, la distinction de traitement entre les deux sujets

peut s'expliquer par l'âge au moment du décès, qui semble bien un critère majeur dans les pratiques funéraires (Blaizot, 2009, p. 75). La sépulture 1115 peut aussi être mise en relation soit avec la phase d'occupation précédente qui correspond à l'utilisation du lieu comme dépotoir, soit avec la séquence suivante qui marque une déprise urbaine dans ce secteur. Dans les deux cas, elle apparaît plutôt comme un rejet qui expliquerait l'absence visible de soin particulier accompagnant l'inhumation. Le décès très précoce du sujet peut avoir été là aussi déterminant.

Le choix de l'inhumation dans un coffre de bois ainsi que du dépôt d'un collier d'amulettes et de monnaies à des fins prophylactiques rapproche la tombe 1094 des cas cités par Valérie Bel (Bel, 2012, p. 193-214), qui relève l'importance des amulettes

dans les tombes des enfants décédés dans les deux premières années de vie. Ce mobilier, qui traduit sans doute l'inquiétude générée par la mortalité infantile (Bel, 2012, p. 214), marque aussi vraisemblablement, dans le cas de la sépulture 1094 et de ses perles en ambre, l'appartenance sociale du sujet.

Références bibliographiques

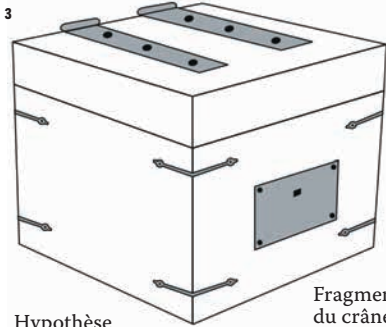
BAILLS-TALBI N., BLANCHARD P., 2006 : « Sépultures de nouveau-nés et de nourrissons du I^{er} âge du Fer au haut Moyen Âge découvertes hors des contextes funéraires traditionnels sur les territoires carnute, turon et biturige cube : inventaire, synthèse et interprétation », in *Ensembles funéraires gallo-romains de la Région Centre I*, Tours, FÉRACF (coll. Suppl. à la *Revue archéologique du centre de la France*, 29), p. 157-205.

BEL V., 2012 : « Les dépôts de mobilier dans les tombes d'enfants et d'adolescents en Gaule narbonnaise au Haut-Empire », in CENTRE CAMILLE-JULLIAN (éd.), *L'enfant et la mort dans l'Antiquité. III. Le matériel associé aux tombes d'enfants*, Arles, éd. Errance (coll. Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine, 12), p. 193-216.

BLAZOT F. (DIR.), 2009 : « Pratiques et espaces funéraires de la Gaule durant l'Antiquité », *Gallia*, 66.1, p. 69-84.

MONTEIL M., 2004 : « Tombes et nécropoles rurales du Haut-Empire. Un état de la recherche en Pays de la Loire », *Bulletin de la Société archéologique et historique de Loire-Atlantique*, t. 39, p. 93-138.

PITHON M., CABOT E., COLLIN G., DUBILLOT X., LOISEAU C., MORTREAU M., NAULEAU J.-F., POUPON F., SIMON L., 2012 : *Place Marengo, aux marges de la ville antique, Angers, Maine-et-Loire*, Rapport final de fouille archéologique, Inrap/SRA Pays de la Loire.



Hypothèse de restitution du coffre

Fragment du crâne

Cornière d'assemblage du coffre de bois

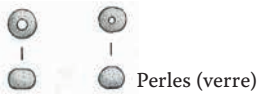


Deux sesterces d'Antonin Le Pieux



échelle : 1/2

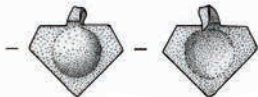
Collier d'amulettes



Perles (verre)



Amulette phallique (ambre)

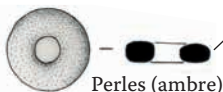


Pendentif losange (alliage cuivreux)



Perles (verre)

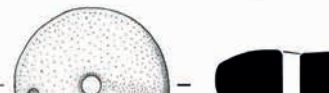
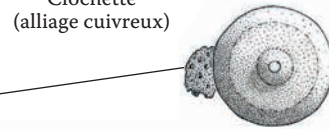
Amulette : tête casquée surmontée d'un cimier, tête de gladiateur ? (ambre)



Perles (ambre)



Clochette (alliage cuivreux)



Perles (ambre)



3. Mobilier de la sépulture 1094.